



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF D'ÉTAPE

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : TOGO

Titre du projet :	Inventaire, sauvegarde et valorisation des savoir-faire de la facture et de la pratique des instruments de musique traditionnels au Togo. Phase nationale
Période couverte par le rapport :	Début : 04/02/2020 fin : 16/11/2020
Budget :	Total : 125 100,00 dollars des États-Unis <i>dont :</i> Fonds du patrimoine culturel immatériel : 99 890,39 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 25 210,00 dollars des États-Unis Autres contributions : Néant dollars des États-Unis
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	Commission Nationale du Patrimoine Culturels (CNPC)
Personne contact :	Titre (Mme/M., etc.) : Mme Nom de famille : ALEMAWO Prénom : Yawa Amotowu Institution/position : Secrétaire Générale de la CNPC Adresse : 01 BP. 3146 Lomé-Togo Numéro de téléphone: (00228) 22 20 08 28/ Mob. 90 17 31 36 Adresse électronique : alpierre2002@yahoo.fr
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	

Partenaires de mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture et du Tourisme en tant qu'institution de tutelle de la CNPC. - Direction du patrimoine culturel (DPC) comme structure chargée de la protection, de la conservation et de la sauvegarde du patrimoine culturel national et dont certains agents font partie de l'équipe nationale de mise en oeuvre du projet. - Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) pour l'expertise en documentation et en numérisation des supports à travers les ressources humaines formées en sciences de l'information documentaire et qui seront appelées à appuyer les experts lors de l'analyse et du traitement des données et leur mise sur support. - Directions Régionales des Arts et de la Culture (DRAC) impliquées fortement dans l'organisation de toutes les activités du projet car assurant la coordination des équipes régionales de pilotage du projet et le suivi dans leurs ressorts territoriaux respectifs. Ce sont les DRAC qui, en qualité de Coordinateur régionaux, ont été au devant de l'organisation des séances de rappel des notions transmises aux agents enquêteurs sur les technique de l'inventaire du PCI, des séances de remise de kits et du matériel didactique aux coordinations régionales et aux agents enquêteurs, de la tournée de suivi à mi-parcours de la collecte des données et de la compilation des fiches renseignées, des rencontres préparatoires de l'Activité 5 relative à la formation à la fabrication et à la pratique des instruments. <p>Ils sont également les intermédiaires auprès des autorités locales, la société civile, la chefferie traditionnelle et des leaders issus des communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales pour l'implication des préfets et des maires dans la mise en œuvre du projet depuis l'activité 1. Leurs interventions auprès des chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes et des leaders communautaires, des comités villageois de développement ont facilité la collecte des données auprès des praticiens et détenteurs des savoirs et savoir-faire.
--------------------------------	--

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

Les résultats du dernier inventaire général du patrimoine culturel immatériel réalisé par le Togo en 2011 ont révélé d'importants éléments et savoir-faire qui ne sont pas suffisamment documentés et nécessitent un travail plus approfondi afin d'élaborer et mettre en œuvre avec les communautés et l'ensemble des acteurs, des stratégies et actions de sauvegarde, de valorisation. Au rang de ces domaines du PCI, figurent les savoir-faire liés à la facture et à la pratique des instruments de musique traditionnels ainsi que les danses, chants, rites, rituels et autres qui y sont associées dans les différentes communautés.

Parmi ces instruments et pratiques associées, il peut être fait mention principalement :

Dans les communautés du Sud:

Le tambour Atopani ou Vugan ou encore Tavugan (membraphone) joué au cours des cérémonies d'offrandes aux ancêtres ou pour transmettre des messages importants ou pour accueillir un hôte de marque (roi) ou louer la bravoure ou le décès d'un grand homme dans les communautés Ewe, Adja-Tado ; les membranophones Brèkètè, Hounvi, Atimehoun ou les idiophones Gakpavi et Akayè, les aérophones Ezi et Biglo qui accompagnent des danses rituelles ou de réjouissances dans les mêmes communautés.

Dans les communautés au Nord:

Dans d'autres régions du pays, objet de la présente phase du projet, on peut également citer les idiophones Atcha, Kantchika, Balafon, les membranophones Kamou, Sohi, Timboulougou joués pendant les danses d'initiation et de réjouissances dans les communautés Kabyè, Nadoba, Losso ou encore Moba au Nord Togo.

Aujourd'hui, la viabilité de la plupart de ces pratiques instrumentales et des savoir-faire liés à la fabrication même des instruments est en danger car la chaîne de transmission est menacée par plusieurs facteurs dont les plus significatifs sont: l'exode rural des jeunes qui perdent le lien avec les parents restés dans les communautés et qui les soumet à une de "dépaysement culturel", une certaine suprématie de la musique moderne qui s'affirme dans presque toutes les manifestations comme funérailles, rites traditionnels y compris lors des cérémonies de réjouissances même dans les villages, l'emprise de plus en plus forte des églises dites évangéliques ou pentecôtistes qui, pour des raisons inavouées, considèrent ces pratiques instrumentales comme "sataniques" et par conséquent, poussent les convertis à s'en détacher, la confusion consciemment ou non entretenue entre la tradition et la religion, etc. Il s'ensuit une disparition progressive des danses et instruments traditionnels.

Pour preuve, en 1972 déjà, année du premier inventaire, Cent trente-deux (132) danses et pratiques associées furent dénombrées sur l'ensemble du territoire national. Plus tard c'est-à-dire en 2011, les enquêteurs n'ont recensé que 75. Ce qui démontre la situation alarmante dans laquelle se trouve ce pan entier des savoirs et savoir-faire qui jadis rythmait la vie dans les communautés et dont la pratique constituait " une école" ou le temps et les espaces d'apprentissage et de socialisation de la jeunesse, assurant ainsi, leur indispensable transmission intergénérationnelle.

Ainsi, l'inventaire de 2011 et les résultats de la phase pilote ont révélé que la plupart des praticiens et des détenteurs des savoir-faire liés à la fabrication des instruments de musique traditionnels sont âgés et disparaissent le plus souvent, sans transmettre leurs savoirs. Dans d'autres cas, ce sont les jeunes générations vivant en milieu urbain qui n'ont plus de lien d'attraction avec les grands-parents restés au village ou qui, embarqués dans la "marche vers le modernisme", participent de moins en moins aux

rites ou danses populaires qui qu'ils trouvent et jugent "archaïques", voire rétrogrades.

La disparition progressive touche également certaines catégories d'instruments au sein de certaines communautés. C'est le cas de la Région maritime où les aérophones sont devenus rares et où les cordophones, jadis présents, ont carrément disparu.

Face à cette situation, certaines communautés n'ont pas hésité à saisir le Ministère chargé de la culture. Ce fut le cas des communautés du village de Yohonou, situé dans la Région maritime, site de la phase pilote du projet et qui est l'une des communautés dépositaires du savoir-faire de la facture des instruments de musique traditionnels. Elles ont dépêché une délégation au Ministère pour un plaidoyer car faisant face à une "mort fonctionnelle". En clair, au delà d'une tradition ou d'un savoir-faire, la fabrication des instruments demeure le cœur de l'organisation socioéconomique de la localité. En réalité, par cette démarche, Yohonou a joué le rôle de porte-parole des autres communautés qui à plusieurs reprises, exprimé les mêmes besoins auprès des Directeurs régionaux des arts et de la culture de leur ressort pour transmission au ministère.

En conséquence, toute initiative de pérennisation de ces danses ou rites passe par la sauvegarde des pratiques instrumentales et donc par celle des savoir-faire liés à la facture instrumentale.

Il est nécessaire qu'un plan de sauvegarde des savoir-faire et des pratiques instrumentales traditionnelles soit élaboré et mis en œuvre ainsi qu'une revitalisation de la chaîne de transmission intergénérationnelle au sein des communautés; ce qui implique que les musiciens et les facteurs d'instruments sont appelés à former un certain nombre de jeunes de leurs propres communautés sur les techniques de facture et de pratiques des instruments de musique traditionnels et les pratiques associées.

D'où le présent projet qui a d'abord connu une phase pilote en 2016-2017 dans la Région maritime au sud du pays avec déjà l'appui de l'UNESCO et dont les résultats satisfaisants ont permis de l'étendre aux autres régions du pays. Son issue devra permettre l'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale de sauvegarde et de valorisation des savoir-faire de la facture et de la pratique des instruments de musique traditionnels au Togo pour les prochaines années.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

A l'issue de l'exécution de l'activité 3, relative à la collecte des données, les objectifs atteints se présentent comme suit :

- La mise des moyens matériels à la disposition des membres des coordinations régionales et des agents enquêteurs issus des cinq régions concernées. Ils ont reçu individuellement un kit de travail composé essentiellement des fournitures de bureau et du matériel de collecte des données. Compte tenu de la situation sanitaire créée par la pandémie de la COVID-19, les agents enquêteurs ont également reçu des masques et de boîtes du Gel hydroalcoolique.
- A la date du 30 août 2020 marquant la fin de l'inventaire, les données recueillies font état de 688 fiches renseignées. Le traitement en cours permettra de supprimer les doublons et de déterminer le nombre exact de membranophones, d'idiophones, de cordophones et d'aérophones inventoriés ainsi que la description du processus de facture et les pratiques associées qui serviront à l'élaboration du répertoire et du Master DVD.
- La maîtrise de l'inventaire du PCI par les agents enquêteurs. Le constat qui s'est dégagé lors du suivi est la maîtrise du remplissage de la fiche d'inventaire par les agents enquêteurs.
- L'identification de certains instruments ayant disparu : A Kpélé Goudévé (Région des Plateaux) par

exemple, la population n'a montré à l'enquêteur qu'une caisse de résonance qui est la preuve de l'existence de l'instrument appelé "Gonu" dans la localité. L'action urgente de sauvegarde a été la mise à leur disposition de moyens financiers pour rechercher la peau qui sert à couvrir l'instrument. La disparition de l'instrument "GOUMBE" dans la préfecture de Sotouboua (Région centrale) a également été signalée. Heureusement, grâce à description recueillie par l'agent enquêteur du milieu, ledit instrument a été retrouvé à Bafilo (Région de la Kara).

- L'intérêt que les enquêteurs désignés par leurs communautés respectives portent au projet: AWIGNAMA Pya-Abalo, titulaire d'une licence en droit a déclaré lors des discussions en ces termes: "C'est durant la collecte des données que j'ai découvert des pans insoupçonnés de la culture de ma préfecture (Soutoubaou, région centrale). C'est très intéressant et instructif. Si j'avais su, c'est une formation en culture que je devais faire".

- L'adhésion totale au projet des différentes parties prenantes, surtout les chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes, les préfets, députés et les maires. Ces entités administratives et coutumières ont facilité le travail en prenant le devant dans l'identification et la négociation des rendez-vous au profit des agents enquêteurs.

En clair, chacun se sent concerné par le présent projet et nous n'en voulons pour preuve que les propos de la député Mme APOUDJAK Larba de la préfecture de Tchamba (Région centrale) qui lorsque son emploi du temps le lui avait permis, n'a pas hésité à appuyer personnellement Mme ODEI Affeh, membre de la coordination régionale centrale.

- L'adhésion totale des personnes ressources et de la population dans son ensemble justifiée par l'accueil qui a été réservé aux enquêteurs sur le terrain. La délégation de la coordination nationale a d'ailleurs eu droit à des rituels de bienvenue réservés aux invités de marque à Sagbado (Grand Lomé) où le chef du village a même arboré sa tenue des grands jours et esquissé des pas de danses. Fin connaisseur des savoir-faire liés à la pratique des instruments, il a accepté lui-même livrer à l'agent enquêteur les données très utiles. Il en a été de même dans le village de MIRRE (Région des savanes).

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

L'exécution de l'activité 3 s'est faite en trois (03) phases : Remise de kits aux coordinations et aux agents enquêteurs (sous-activité 1), Tournée de suivi à mi-parcours (sous-activité 2) et Tournée de compilation des données (sous-activité 3).

A la date du 30 septembre 2020, les différentes activités exécutées sont les suivantes :

1. Activités préparatoires :

Les activités préparatoires pour le démarrage de la sous-activité 1 ont consisté à l'achat du matériel didactique et la composition des kits pour chaque enquêteur et pour chaque coordination régionale ;

- Chaque kit était composé d'un (01) sac d'un bloc notes, des bic, crayons, gomme, papiers rame, cartable à sangle, couverture plastique, crayons de couleurs. Au regard de la situation sanitaire qui prévaut, ils ont été dotés de boîtes de masques et de boîtes de gel hydroalcoolique en vue de se conformer aux gestes barrières ;

- La création de 5 plateformes d'échanges (groupes régionaux) regroupant les agents enquêteurs et les membres des coordinations et un groupe national (membres de la coordination nationale, membres des coordinations régionales et agents enquêteurs) afin d'être en contact permanent. Ces plateformes ont permis de recueillir, en temps réel, les préoccupations de chaque agent enquêteur au cours de la collecte des données et de l'orienter; ce qui bénéficiait en même temps aux autres acteurs.

- La composition de l'équipe sur cette activité est:

- Le Superviseur général du projet pour la coordination des activités sur le terrain ;

- L'ethnomusicologue, expert formateur, chargé de rappeler aux agents enquêteurs les techniques de l'enquête apprises à Sokodé. En effet, avec l'apparition de la pandémie à COVID-19 qui a eu pour conséquence le démarrage tardif de l'activité 2, près de 5 mois après la formation, il s'est avéré nécessaire d'actualiser les connaissances des enquêteurs avant leur déploiement sur le terrain ;

- Le chargé du Reportage dont la mission est la communication autour du projet avec le concours des médias étatiques et privés dans chaque région, ainsi que la constitution d'une base de données d'images et vidéos pour les besoins futurs.

Cette étape a été suivie de l'élaboration du chronogramme de la tournée de remise de kits qui marque également le démarrage de l'inventaire. Ce calendrier a été discuté et adopté de concert avec les coordinations régionales qui ont été chargées de répercuter l'information auprès des enquêteurs.

2. Activités sur le terrain : Remise de kits

Après l'activité 2 du projet relative à la formation des agents enquêteurs, des 04 et 05 février 2020 à Sokodé (Région centrale), ces derniers devaient être déployés dans les cinq régions concernées pour la collecte des données durant une période de deux (02) mois. Mais avant le démarrage de l'inventaire, il s'est avéré nécessaire de leur donner les moyens. C'est dans ce cadre qu'une délégation de la Coordination nationale a effectué, du 15 au 20 juin 2020, une tournée de remise de kits aux différentes Coordinations régionales et aux agents enquêteurs dans les chefs-lieux de régions et dans le Grand Lomé.

C'est le Professeur TCHAMIÈ K. Thiou, 1er Vice-Président de la Commission nationale du patrimoine culturel (CNPC) et Superviseur Général du projet TG 01 425 qui a officiellement lancé la campagne de collecte des données dans les chefs-lieux de régions. Partout, il a été rappelé aux acteurs régionaux leurs responsabilités dans la mise en œuvre du présent projet.

Aux agents enquêteurs, il a été une fois encore rappelé avec insistance que la collecte des données (activité 3) est le socle du projet, et à ce titre, ils sont les piliers sur lesquels repose l'espoir du Ministère chargé de la culture pour obtenir des résultats meilleurs que lors de la phase pilote. Ils ont eu deux (02) mois, pour inventorier les instruments de musique, les danses, les chants et pratiques associés. Des copies de la cartographie des instruments de musique et de danses du Togo leur a été fourni à cet effet.

Les membres des coordinations régionales ont été instruits de tout mettre en œuvre afin qu'il y ait une synergie d'actions entre eux et les agents enquêteurs. Pour ce faire, il leur a été rappelé d'organiser les réunions périodiques en vue d'apprécier le travail qui est fait sur le terrain et, au besoin, de corriger les insuffisances qu'ils auraient relevées.

Ils ont été par ailleurs chargés de faire un travail en amont pour faciliter la collecte aux agents enquêteurs en contactant les chefs traditionnels et en les aidant à obtenir des rendez-vous avec les dépositaires des savoir-faire liés aux instruments de musique traditionnels. Ils sont aussi appelés, autant que faire se peut, à accompagner les agents enquêteurs sur le terrain.

La formation ayant pris du retard à cause de la pandémie au covid 19, M. DENAKPO Kokou Koami, expert-formateur, a dû rappeler, aux agents enquêteurs, des éléments d'un inventaire qu'il leur a enseignés lors de la formation des 04 et 05 février 2020 à Sokodé, notamment le remplissage de la fiche d'enquête. Il a alors passé en revue les points saillants de ladite fiche à savoir : l'identification de l'instrument, la description de l'instrument, la facture et pratiques associées, la justification, l'identification des intervenants dans la facture et la pratique, la pérennisation de l'instrument, l'identification des informateurs et les recommandations.

Ensuite, l'expert a rappelé aux agents enquêteurs, la conduite à tenir sur le terrain afin de pouvoir obtenir d'amples informations de la part des personnes ressources.

La deuxième sous-activité était celle du suivi à mi-parcours de l'inventaire. Elle s'est déroulée du 13 juillet au 03 août 2020 dans les 33 préfectures où la collecte des données a lieu et avait pour objectifs

de:

- évaluer le niveau d'avancement des travaux, apprécier la qualité de l'inventaire en cours, recueillir les difficultés rencontrées afin de trouver les solutions et apprécier le niveau d'implication des Coordinations régionales dans la collecte des données.

Pour ce faire, la mission a dans un premier temps, rencontré les agents enquêteurs avec les membres des coordinations régionales qui avaient la charge de leur zone de travail.

Il est important de noter ici que c'est durant cette mission que les deux motos tout terrain acquises dans le cadre du projet ont été remises à la coordination des plateaux et à celle de la Kara pour faciliter le déplacement des agents enquêteurs dans les zones d'accès difficile.

Après avoir vérifié les fiches d'enquêtes, les photos et les vidéos et apporté des éclairages aux zones d'ombre qui persistaient, la délégation a eu des séances de travail avec les membres des coordinations régionales présents pour leur faire part de l'appréciation globale des résultats provisoires du travail qui a été fait.

Par ailleurs, des visites de courtoisies ont été faites à certains chefs cantons, maires et Préfets afin de leur faire part de l'évolution des travaux et de les remercier pour leurs implications. Cette démarche a été bien appréciée par ces derniers.

Rappelons que chaque coordination régionale avait l'obligation de fournir à la Coordination nationale, toutes les deux (02) semaines, avant et après la tournée de suivi, un rapport d'activité afin de lui permettre de suivre d'une façon continue, l'état d'avancement de la collecte des données.

La dernière activité (sous-activité 3) de l'activité 3 a concerné la tournée de compilation des données: Fiches renseignées, Images et vidéo. Elle s'est déroulée du 31 août au 07 septembre 2020.

L'activité 4 est en rapport avec le dépouillement et le traitement des données collectées sur le terrain. Elle a été assurée par une équipe d'experts de 5 personnes qui se sont réparties les fiches des 5 régions concernées. Le travail a été effectué durant le mois d'octobre 2020. A ce niveau, il est à souligner que les données actuellement traitées et analysées seront complétées lors des ateliers de formation à la fabrication et à la pratique des instruments programmés en février 2021.

Anticipant sur l'activité 5 prochaine relative à la formation des jeunes, 150 au total, en facture et en pratique des instruments de musiques, une mission a été effectuée du 09 au 13 novembre 2020 par la coordination nationale dans les chefs-lieux de régions en vue d'échanger avec les coordinations régionales et les agents enquêteurs sur les modalités pratiques liées à la formation et de partager avec eux, le contenu des termes de référence de l'activité. Ces derniers, en dépit de la fin du contrat qui les lie au ministère chargé de la culture, ont manifesté leur engagement à aider les Coordinations et les chefs traditionnels dans l'identification des formateurs et des apprenants car, se sont eux qui ont été en contact direct avec les dépositaires des savoir-faire qu'ils ont eu à enquêter.

Les jeunes à identifier doivent être des deux sexes, aptes et désireux de se faire former. Toutefois, l'identification doit se faire dans le strict respect de tout interdit lié à la facture et à la pratique des instruments afin que le projet ne transgresse pas les us et coutumes des communautés.

Au regard de l'activité 5, il a été demandé aux acteurs régionaux de faire diligence pour communiquer à la Coordination nationale les listes définitives des formateurs et des apprenants. Aussi, devraient-ils demander aux formateurs leurs besoins en matériels de fabrication des instruments de musiques et leur expliquer que les instruments fabriqués dans le cadre de la formation sont la propriété de la Commission nationale du patrimoine culturel (CNPC) et serviront à animer les séances d'expositions dans chaque région.

Dans cette perspective, les formateurs déjà identifiés et qui ont assisté aux réunions ont émis le vœu que certains matériaux et fournitures, comme tenu de la saison et du fait qu'ils doivent d'abord être traités, séchés, sculptés, etc. avant leur utilisation, devraient déjà être achetés pour ce faire. L'équipe et les coordinations régionales se sont mises d'accord. C'est ainsi que la dotation prévue à l'achat desdits matériels ont été mise à la disposition des Coordinateurs régionaux.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Pour le compte de cette 3^e activité, les communautés issues des cinq régions administratives ont été fortement impliquées, comme ce fut le cas depuis le début du projet, aussi bien comme acteurs que bénéficiaires.

- En qualité d'acteurs : Tous les agents enquêteurs et les membres des coordinations régionales, à l'exception des Directeurs régionaux des arts et de la culture (DRAC), sont issus des différentes communautés qui les ont-elles-mêmes désignés. L'on retrouve au sein des deux structures régionales de mise en œuvre du projet, des chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes, des notables, des responsables des Comités cantonaux de développement (CCD), Comité villageois de développement (CVD), Comité de développement de quartiers (CDQ), des responsables des groupes de danses, les associations intervenant dans le domaine culturel, etc. Cette synergie d'actions a permis un maillage complet du territoire national par les agents enquêteurs.

Certaines communautés ont-elles-même pris contact, soit directement avec les agents enquêteurs, lorsqu'elles les connaissent, soit par l'entremise des membres des coordinations régionales afin que l'inventaire soit réalisé dans leurs localités.

Notons que lors de l'activité 5 à venir, c'est aux praticiens et facteurs enquêtés que revient la tâche d'identifier et d'accueillir les jeunes pour la formation.

- En tant que bénéficiaires: La collecte des données auprès des personnes ressources a permis à un grand nombre, dont les activités liées au patrimoine musical étaient négligées, d'être mis sous les feux de la rampe, leur redonnant ainsi de la notoriété au sein de leurs communautés.

L'inventaire a contribué à la redynamisation de plusieurs groupes de danses qui se trouvaient dans une léthargie puisqu'il fallait qu'ils présentent afin que les enquêteurs puissent noter les techniques de jeux, les costumes, les chants et danses ainsi que les pratiques associées, comme les rituels.

Certains instruments de musique en déperdition, comme le "Gonu" à Kpélé Goudévé, ont été rescissités au grand bonheur des communautés.

La mise en œuvre du présent projet, même s'il n'est pas à sa fin, a permis déjà de dissiper le jugement de valeur savamment orchestré par certaines églises dites "réveillées" ; ce qui a suscité l'envie auprès des jeunes de s'initier à la facture et à la pratique des instruments de leurs groupes sociaux et auprès des praticiens et facteurs de transmettre leurs savoir-faire.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

Le nombre de fiches renseignées par agent enquêteur témoignent de l'intérêt que les communautés portent au projet en leur ouvrant grandement les portes de leurs ateliers de fabrication et de leurs groupes de danse au sein desquels les instruments de musique sont des éléments essentiels d'expression de leurs identités.

Au cours de la tournée, l'équipe projet a demandé aux agents enquêteurs et aux membres des coordinations régionales de prendre contact avec les radios communautaires en vue d'animer des émissions portant sur le patrimoine musical du terroir. Ce faisant, ils pourront inviter les personnes ressources enquêtées afin qu'elles viennent sur les plateaux de radios et de télévisions parler de leurs savoir-faire et les rétroscendances qu'ils en tirent.

La démarche participative imprimée au projet depuis son démarrage rassure quant à la volonté manifeste des communautés à prendre en main la suite du projet, à travers les recommandations qui seront faites au cours de l'atelier de stratégie nationale de sauvegarde (activité 9). L'équipe projet pense déjà à cette étape importante qui implique une participation effective des membres des communautés.

Ce faisant, les bénéficiaires seront plus enclin à mettre en œuvre les recommandations qu'ils eux-même faits.

Nous avons été agréablement surpris d'entendre des personnes ressources anticiper sur les stratégies de pérennisation du projet (activité 9), en proposant des pistes susceptibles de contribuer à la préservation de la faune et de la flore principales pourvoyeuses de matériels entrant dans la fabrication des instruments de musiques. Il en est de même de leur implication dans la stratégie de transmission des savoir-faire aux jeunes.

La coordination nationale a échangé avec les parties prenantes sur la possibilité, après les deux mois d'inventaire, de continuer les recherches en vue de déceler d'éventuels instruments et pratiques associées qui n'auraient pas été pris en compte.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance

entre 345 et 865 mots

Les enseignements que la coordination nationale a tiré au cours de l'exécution de l'activité 3 sont de divers ordres :

- La charge confiée aux communautés pour le choix des agents enquêteurs et les membres des

coordinations régionales a été salubre et a contribué fortement à l'atteinte des résultats escomptés. En effet, ces acteurs régionaux étant déjà connus dans leurs milieux respectifs, une confiance s'est vite établie entre eux et les personnes ressources; ce qui a facilité la collecte des informations.

- L'implication du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a été très déterminante dans la mobilisation des parties prenantes, à savoir, les préfets, maires, chefs traditionnels, facteurs, praticiens, CCD, CDQ, CVD qui ont été les maillons essentiels dans l'identification et la négociation des rendez-vous auprès des personnes ressources à enquêter. Les contacts pris avec les parties prenantes depuis l'activité 1, ont permis à la coordination nationale de se familiariser avec les parties prenantes avec lesquelles elle échange régulièrement sur la mise en œuvre des activités.

La communication autour du projet, à travers les médias d'Etat et ceux privés ainsi que sur les réseaux sociaux, ont participé à la visibilité du projet et de l'Unesco et la prise de conscience par les populations à la base des dangers qui manacent leurs savoir-faire dans le domaine des instruments de musique et dans bien d'autres domaines du PCI.

- L'engouement constaté auprès des bénéficiaires et la disponibilité des acteurs impliqués rassurent quant à la pérennité du projet. Les approches de solution données déjà évoquées prouvent que les communautés avaient à cœur la sauvegarde de leur patrimoine musical et qu'elles sont déterminées à saisir l'occasion que le ministère de la culture et l'Unesco leur offrent. Les coordinations régionales sont instruites à ce propos; elles sont appelées à échanger avec les parties prenantes identifiées lors de l'activité 1 pour d'ores et déjà plancher sur les stratégies régionales de sauvegarde de leurs patrimoines musicaux. Ces stratégies seront présentées et versés au dossier de l'atelier nationale (activité 9) prévu à cet effet.

- L'impact positif du projet TG 01 425 sur l'environnement à travers les projets de reboisement, surtout des essences utilisées pour la fabrication des instruments de musique évoqués par les communautés et la protection des animaux dont la peau ou certaines parties, cornes, griffes, os, dents, etc., leur sont aussi utiles.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Dr NOUGBOLO KODJO

Titre: Coordonnateur adjoint

Date: 16/11/2020

Signature:

